

COMITÉ DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP (2012) 63	Strasbourg, le 18 décembre 2012
Deuxième réunion du Bureau Strasbourg, 27-28 novembre 2012	
LISTE DE DÉCISIONS	

Direction de la Gouvernance démocratique, de la Culture et de la Diversité $DG\,II$

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Claudia LUCIANI, Directrice de la Direction de la Gouvernance démocratique, de la Culture et de la Diversité, ouvre la réunion du 27 novembre à 9 heures et souhaite la bienvenue aux membres du Bureau.

II. POINT SUR LES FAITS RÉCENTS SURVENUS AU CONSEIL DE L'EUROPE

Le Bureau

a remercié la directrice, M^{me} Claudia LUCIANI, pour les informations concernant les faits nouveaux survenus depuis la dernière réunion du Bureau (Paris, 20-21 septembre 2012), la restructuration au sein du Secrétariat et les possibles projets phares à venir dans le domaine de la démocratie.

III. CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA CULTURE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le Bureau

- a pris note de l'état d'avancement des préparatifs de la 10^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres de la Culture, qui se tiendra à Moscou, les 15 et 16 avril 2013;
- s'est félicité du projet révisé de concept qui contient les dernières observations formulées par les membres du Groupe du GR-C (octobre 2012), du projet de documents de travail pour la conférence, des premiers éléments pour l'élaboration du communiqué final de la conférence, ainsi que de la consultation à venir des ministères au sujet des politiques innovantes et des bonnes pratiques relatives à l'amélioration de l'accès et de la participation à la culture;
- a invité le Secrétariat à rédiger une note conceptuelle succincte, qui sera envoyée avec la lettre officielle d'invitation en vue de susciter l'attention et l'intérêt pour la conférence des Ministres;
- a demandé au groupe de travail chargé de la préparation de la conférence de lui faire régulièrement rapport par l'intermédiaire du Secrétariat et de prévoir un nouveau cycle de consultations avec les membres du CDCPP en janvier 2013 sur les documents de travail susmentionnés, en donnant aux capitales un minimum de deux semaines pour examiner ces documents et formuler leurs commentaires.

IV. RAPPORTEUR POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : MANDAT ET FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN ŒUVRE

Le Bureau

- a pris note de la présentation du programme transversal sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui a été faite par M^{me} Anne-Marie FARADJI, membre du Secrétariat de la Division pour l'égalité entre les femmes et les hommes;
- a pris note du compte rendu de M^{me} Brigitte MYLE, rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes désignée par le CDCPP,

- concernant une récente session de formation organisée par la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes à l'attention des rapporteurs désignés pour l'égalité entre les femmes et les hommes (Strasbourg, 16 novembre 2012);
- a chargé le rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes d'examiner le programme de travail du CDCPP et d'exposer ses vues, à la prochaine session plénière du CDCPP, sur la meilleure façon d'intégrer une dimension de genre dans la mise en œuvre des activités du comité.

V. TRAVAUX FUTURS DANS LE DOMAINE COUVERT PAR LE CDCPP

Le Bureau:

- a pris note des réflexions initiales sur les travaux futurs dans le domaine couvert par le CDCPP et s'est félicité des efforts destinés à préciser le rôle et le potentiel du comité à moyen terme pour répondre aux priorités des Etats membres :
- a entériné la démarche adoptée et a demandé au Secrétariat de poursuivre la rédaction du projet de document à la lumière des échanges de vues tenus et de communiquer le document au Bureau sous deux semaines :
- a décidé d'avoir un nouvel échange de vues à la prochaine réunion du Bureau en février 2013, l'objectif étant de finaliser le document de réflexion dans les mois à venir, sur la base du deuxième projet élaboré par le Secrétariat, en vue d'une présentation à la session plénière au printemps 2013;
- a demandé au Secrétariat de rédiger le projet de mandat du CDCPP pour la période 2014-2015, à la lumière des faits récents survenus au Conseil de l'Europe et des exigences stratégiques de l'Organisation.

VI. ACTIVITÉS SUPERVISÉES PAR LE CDCPP EN 2012-2013

Le Bureau

- a accueilli avec satisfaction le document d'information portant sur les activités menées dans les domaines du patrimoine, du paysage et de la culture, et a remercié le Secrétariat pour ce document et pour les informations sur l'état d'avancement des activités du CDCPP;
- a remercié M. Bruno FAVEL, membre du CDCPP, pour son compte rendu sur les faits récents concernant le projet HEREIN.

VII. TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA SESSION PLÉNIÈRE DU CDCPP

Le Bureau

- a eu un échange de vues sur l'organisation de la deuxième session plénière du CDCPP, en particulier sur le premier ou le troisième jour de cette réunion, qui devrait être axé sur une discussion thématique, avec la participation de la société civile, portant essentiellement sur les suites à donner à la Conférence des Ministres de la Culture du Conseil de l'Europe;
- a proposé les dates suivantes pour les prochaines réunions :

- pour la prochaine session plénière du CDCPP : du 3 au 5 juin 2013 ou du 5 au 8 juin 2013 ou du 27 au 29 mai 2013, la date définitive devant être fixée avant le 3 décembre 2012 ;
- pour la prochaine réunion du Bureau : la semaine du 4 au 8 février 2013.

VIII. ÉVALUATION

Le Bureau

 a pris note du fait qu'une note d'information ainsi que des instructions sur l'exercice d'évaluation pour tous les comités directeurs seront envoyées au Secrétariat dans les prochaines semaines.

IX. ADOPTION DE LA LISTE DE DÉCISIONS

La liste a été adoptée à la fin de la réunion.